

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ITEP 
VALLÉE DE SEINE

IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

Introduction.....	3
I. Activité et population accueillie	4
A. L'activité – données globales ou par prestations des accueils réalisés (<i>tableaux contrôle de gestion</i>).....	4
1. Les habilitations (nombre de places).....	4
2. Le taux d'occupation Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global ou par prestation (file active).....	4
3. Le nombre d'entrées et de sorties	5
4. L'âge	5
B. Les personnes accueillies (<i>données contrôle de gestion ou service</i>).....	5
1. L'âge	5
2. Part filles et garçons.....	6
3. Type de mesure	6
4. La situation des parents.....	6
5. La scolarité.....	7
6. Les prises en charges complexes.....	7
7. Analyse et observations des événements indésirables.....	8
II. Vie du service	9
A. La mise en œuvre du droit des usagers	9
1. La personnalisation de l'accompagnement	9
2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale.....	10
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	10
1. Actions d'éducation pour la santé.....	11
2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	12
3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable .	13
4. Les faits marquants.....	13
5. La participation du service aux projets de l'établissement	14
III. Plan d'amélioration de la qualité du service (objectifs et résultats, orientations).....	15
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du PACQ (S), actions marquantes en 2023.	15
B. L'auto évaluation menée en 2023	16
Conclusion : Perspectives.....	17

Introduction

L'année 2023 est venue conforter la mise en place du DITEP mise en place en septembre 2022. Cette organisation au bénéfice de la personne accueillie, modifie les organisations de travail habituelles, détermine de nouvelles pratiques professionnelles dans le cadre d'une individualisation de l'accompagnement. La mise en place du DITEP questionne profondément les collaborations entre les services de protection de l'Enfance et les pôles d'accueil et d'accompagnement, également avec les services de l'Education Nationale. Cela ouvre de nouvelles perspectives d'actions à mettre en place pour parfaire nos accompagnements dans le domaine de l'inclusion de la personne dans son bassin de vie.

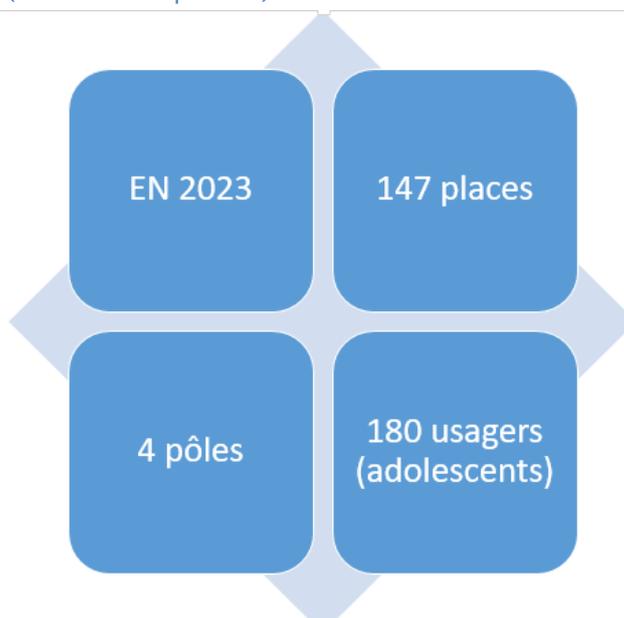
Le DITEP Vallée de Seine est donc engagé dans une réflexion quotidienne sur sa praxis. Dans ses aspects positifs, Le changement induit des opportunités, nourrit les réflexions, mais il fragilise aussi les professionnels présents depuis plusieurs années. L'ITEP/DITEP se situe actuellement dans un entre-deux. Il convient, encore d'accompagner ce nouveau paradigme par des formations en direction des professionnels.



I. Activité et population accueillie

A. L'activité – données globales ou par prestations des accueils réalisés (tableaux contrôle de gestion)

1. Les habilitations (nombre de places)



2. Le taux d'occupation Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global ou par prestation (file active)

		2021					2022					2023				
		PLACES			FILE ACTIVE		PLACES			FILE ACTIVE		PLACES			FILE ACTIVE	
		01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE	01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE	01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE
3002	POLE RIVE GAUCHE	26	26	26	35	1,35	26	26	26	37	1,42	26	26	26	37	1,42
3052	POLE CANTELEU	40	40	40	53	1,33	40	40	40	53	1,33	40	40	40	54	1,35
3004	QUINCAMPOIX	15	15	15	20	1,33	15	15	15	19	1,27	15	15	15	20	1,33
3802	ROUEN - GERICAULT	16	16	16	22	1,38	16	16	16	20	1,25	16	16	16	19	1,19
3805	UEAIP	20	20	20	25	1,25	20	20	20	30	1,50	20	20	20	38	1,90
3201	SESSAD	20	20	20	29	1,45	20	20	20	33	1,65	30	30	30	42	1,40
3102	SEA	10	10	10	15	1,50	10	10	10	12	1,20					
ITEP		147	147	147	171	1,16	147	147	147	175	1,19	147	147	147	180	1,22

Nous observons que la file active est en hausse depuis 2020. Nous notons que sa réalisation 2023 relève d'une rotation plus importante sur le pôle des prestations externalisées, ce qui est conforme aux objectifs fixés : fluidifier le parcours de la personne et garantir une sortie du DITEP sans rupture.

La liste d'attente 2022/2023 laisse émerger les constats suivants :

- Une hausse des demandes d'accueil sur le secteur de la Rive Gauche, à l'inverse de la rive droite de l'agglomération,
- Une hausse des demandes d'accueil en SESSAD,

- Des demandes d'accueil et d'accompagnement issus du secteur Nord EST du département.
- Une hausse des demandes d'évaluation de la part des Cadres ASE.
- Une baisse de l'âge des usagers à accueil.

Les Éléments saillants :

- Accueil d'enfants de moins de 10 ans sur le site de Canteleu.
- Augmentation de la file active de l'UEAIP et du SESSAD

Le pôle rive gauche n'a pas toujours pu répondre aux notifications du fait d'un manque de places.

3. Le nombre d'entrées et de sorties



Dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle des grands adolescents, nous avons cette année augmenté la file active de l'UEAIP. Cette évolution a été accompagnée par l'arrivée d'un éducateur et de l'augmentation du temps de travail du psychologue.

Cela a été une opportunité pour accueillir un public plus jeune sur le site de Canteleu.

4. L'âge

Les chiffres restent sensiblement les mêmes que les années précédentes. On observe toutefois, une baisse continue des admissions du public 15/17 ans au bénéfice d'un public plus jeune. Cette observation est confirmée au SESSAD et pour cette année sur le site de Canteleu.

	< 10 ans	10/14 ans	15/17 ans	18/20 ans
2023	10	69	41	10
2022	11	66	43	9
2021	12	70	48	12

B. Les personnes accueillies (données contrôle de gestion ou service)

1. L'âge



2. Part filles et garçons

Historiquement l'ITEP accueille des garçons, seules les filles sont accompagnées par le SESSAD. Toutefois, force est de constater que les listes d'attente ne laissent pas apparaître de demandes d'accueil pour la partie DITEP.

3. Type de mesure

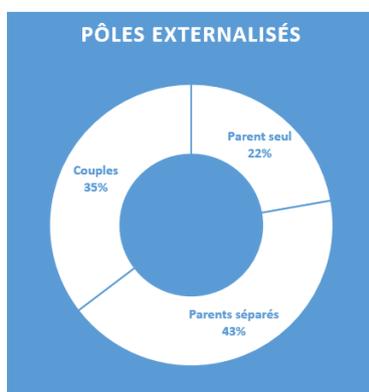
DITEP +	Prestations externalisées				
	Unité	Hébergement	Accueil Familial	Milieu ouvert	Total
2023		19	7	19	45
2022		12	8	20	40
2021		17	9	21	47

Sur les 148 enfants suivis à l'ITEP au 31 décembre 2023, 45 enfants étaient accompagnés au titre de la protection soit une augmentation de 5 enfants en comparaison à 2022. Si les chiffres restent globalement stables pour l'accueil familial et le milieu ouvert, il est à noter une forte augmentation pour l'accueil avec hébergement puisque 19 enfants bénéficiaient en 2023 d'une mesure de protection contre 12 en 2022.

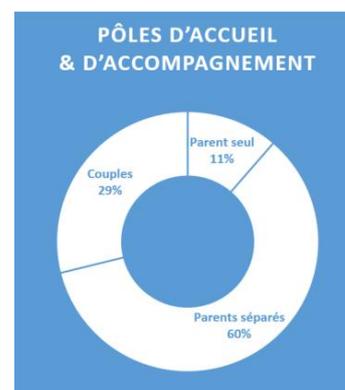
Ces chiffres ne font que confirmer l'absolue nécessité de travailler en collaboration étroite entre les services de protection de l'enfance et du handicap et d'inciter les équipes à un travail de coopération pour l'élaboration des différents projets de l'enfant.

30%
des usagers avec une
mesure de protection
de l'enfance

4. La situation des parents



Les chiffres concernant les parents séparés ou les familles monoparentales sont des indicateurs majoritaires et restent constants bien qu'on note à la marge des évolutions. La séparation des parents entraîne régulièrement des complications dans l'élaboration du projet des jeunes. La construction du PPA du jeune et des objectifs à travailler cristallisent souvent une tension auprès des parents séparés. Le projet de leur enfant devient alors un prétexte pour mettre en scène l'opposition entre ces derniers. Des rencontres régulières avec les éducateurs référents et psychologues dans la plupart des situations



permettent d'assainir les tensions et aide à poursuivre, de manière impartiale, le travail engagé auprès du jeune.

Par ailleurs, nous devons porter une attention particulière aux parents qui élèvent seuls leur enfant, considérant qu'ils peuvent présenter des facteurs de vulnérabilités.

5. La scolarité

Scolarité suivie des jeunes en inclusion	Pole Canteleu	Pole Rive Gauche	QUINCAMPOIX	SI ROUEN	TOTAL
ELEMENTAIRE	1		1	3	5
UEE ELEMENTAIRE			5		5
ULIS ELEMENTAIRE				1	1
ULIS COLLEGE	2				2
COLLEGE	6	9	5	2	22
SEGPA	3	1	2	1	7
LYCEE POFESIONNEL / CFA	5	4			9
Total jeunes en inclusion	17	14	13	7	51

56% des enfants sont scolarisés : soit en inclusion partielle (26%) ou à temps plein (20%), Les jeunes enfants du SESSAD qui par définition sont scolarisés à plus de 50%, ne sont pas comptabilisés.

L'objectif ciblé dans le CPOM est atteint. Pour autant, il reste encore des réticences du côté des acteurs de l'Education Nationale pour maintenir des enfants en scolarité, même partielle au moment de l'admission en DITEP.

L'UEE de Bois Guillaume vient augmenter le taux d'inclusion sur l'unité de Quincampoix. Des bilans semestriels sont réalisés avec les enseignants de cette école, les représentants de la mairie et de l'Education Nationale. Les constats positifs sont unanimes et bénéfiques pour les enfants accompagnés qui participent à des sorties, des cours et activités mutualisées avec les enfants et enseignants de cette école. Ce parcours en UEE facilite le passage en collège pour certains. L'EN soutient l'ITEP dans sa démarche d'ouvrir une seconde UEE sur la rive gauche en 2025.

6. Les prises en charges complexes

Aborder cette notion de prises en charge complexes nécessite de décliner ce qui pourrait les distinguer d'autres situations dont les besoins paraissent plus adaptés à ce que propose initialement le DITEP. Il semble que les profils des jeunes accueillis évoluent de plus en plus vers ce qui pourrait appartenir à des problématiques d'ordre psychiatrique.

Force est de constater que certains jeunes nécessiteraient davantage une prise en soin adaptée pour les troubles plus ou moins sévères qu'ils connaissent, dont beaucoup s'apparentent à des éléments psychotiques, et qui rendent compte de la désorganisation psychique profonde et structurale des jeunes concernés. La difficulté réside, particulièrement pour les éducateurs qui exercent au plus près des concernés, dans la recherche d'une approche pour pouvoir contenir ces jeunes au mieux. Il arrive que ces derniers, davantage dans des moments de crises clastiques, restent imperméables au dialogue, aux tentatives parlées ou bien physiques. Dans ce contexte, il est difficile pour des professionnels d'engager du lien rassurant. Il convient de relever le sentiment d'impuissance qui se retranscrit dans le discours de certains éducateurs qui, parfois, ne savent pas comment aborder ces jeunes pour amener de l'apaisement.

Nous constatons que certains jeunes ont ainsi besoin d'être hospitalisés, tandis que d'autres jeunes connaissent des situations de danger dans la cellule familiale pour lesquels les informations à la CRIP sont réalisées. Les milieux largement sclérosés de la psychiatrie et de la protection de l'enfance ne permettent pas d'établir un lien efficient avec le DITEP.

Les réponses coercitives dont disposent l'ITEP, assurent un cours répit aux équipes, posent des limites aux débordements des jeunes. Cependant, elles ne peuvent être l'unique réponse. Elles impliquent nécessairement des réflexions pluridisciplinaires ou partenariales pour adapter l'accompagnement.

En 2023, 5 situations ont nécessité une réflexion pluridisciplinaire afin d'adapter l'accompagnement.

Mesures de protection :

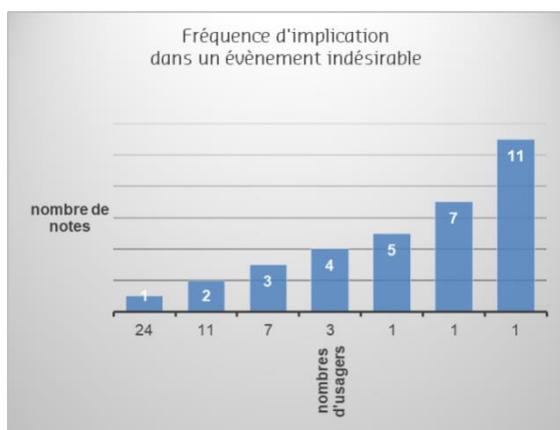
DITEP +	AMBULATOIRE			
unité	Hébergement	Accueil Familial	Milieu ouvert	Total
2023	19	7	19	45
2022	12	8	20	40
2021	17	9	21	47

7. Analyse et observations des événements indésirables



Point Marquant de l'évolution du traitement des EI sur l'année :

- Augmentation importante des incidents et des déclarations
- 76 Événements indésirables
- 102 déclarations



5 dépôts de plaintes de familles sur autres usagers

2 plaintes agents contre usagers (vol et agression)

2 plaintes familles contre familles (violence physique et psychologique)

8

2 dépôts de plaintes du DITEP pour vol de 3 véhicules

9 Protocoles de soutiens aux professionnels

La tranche des 11 à 15 ans est la plus concernée par les événements indésirables. Pour autant les enfants de moins de 11 ans le sont aussi.

Le plan de formation a été consacré pour l'année 2022/2023 à des formations par pôle sur la posture d'autorité et sur les bonnes pratiques professionnelles.

Parallèlement, nous avons favorisé les inscriptions individuelles sur les thématiques suivantes : systémie familiale, la visite à domicile, les entretiens familiaux, sensibilisation aux TCC des enfants et adolescents, les compétences psychosociales...

Projection

L'ITEP est engagé à poursuivre des formations sur les postures éducatives à destination des agents. En effet on remarque que le changement d'âge du public peut mettre en difficulté certains professionnels habitués à travailler initialement avec des tranches d'âges différentes.

L'organisation de RETEX réguliers au sein du DITEP est un objectif à atteindre en 2024 et 2025. Une formation sera proposée aux agents identifiés pour participer à ce groupe de travail qui doit à terme produire des recommandations et pondérer la récurrence de certains événements indésirables.

II. Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

Elle s'exerce selon plusieurs aspects :

- Les rencontres des professionnelles avec les familles durant les instances du Projet personnalisé d'accompagnement,
- Les entretiens individuels avec les familles réalisés par un binôme psycho-éducatif,
- Les entretiens individuels avec le jeune,
- Les groupes de paroles animés par les enseignants,
- Le conseil de la vie sociale.

1. La personnalisation de l'accompagnement

Unité	Nombre d'usagers présents au 30/11/2023	Nombre de contrats de séjours réalisés 2022/2023	% contrats de séjour réalisés
Pole Canteleu	36	23	63,9%
Pole Rive gauche	27	21	77,8%
Quincampoix	14	12	85,7%
Sessad	28	17	60,7%
Semi internat Rouen	13	10	76,9%
U.E.A.I.P.	29	16	55,2%
Total 2023	147	99	67,3%
Total 2022	147	76	51,7%
Total 2021	148	77	52,0%

Unité	Nb jeunes présents au 30/11/23	PPA REALISES ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	% PPA réalisés
Pole Canteleu	36	20	55,6%

Pole Rive gauche	27	21	77,8%
Quincampoix	14	9	64,3%
Semi internat Rouen	13	8	61,5%
Sessad	28	16	57,1%
U.E.A.I.P.	29	23	79,3%
Total 2023	147	97	66,0%
Total 2022	147	95	64,6%
Total 2021	140	91	65,0%

Même si des progrès sont nécessaires : 66%% des PPA ont été réalisés en 2023 avec la signature de 67% de contrat de séjour. Ces chiffres sont proches et s'expliquent par une démobilisation de certaines familles et un manque de relance des équipes éducatives. Il est à noter une augmentation sensible des signatures de contrats de séjours avec une différence de 16 points comparativement à 2022.

2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale

Le passage en DITEP modifie considérablement l'impact de cette instance dans la mesure où les modalités d'accueil sont évolutives et que dans la dynamique inclusive initiée empêche une stabilité dans la représentativité des délégués. Pour autant, cette instance en l'état est maintenue et les thèmes abordés ont été relatifs à la qualité de l'accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

Un des objectifs sous tendus par le DITEP est de garantir un travail auprès des familles du fait de la proximité géographique mise en œuvre et également par la mise en place de modalités d'accueil, d'accompagnement souples qui impliquent l'adhésion des familles. C'est ainsi, que de manière régulière, les professionnels se rendent au domicile des familles pour accompagner l'enfant mais aussi échanger avec les familles.

Les modalités d'accueil :

DITEP	ESCALE			TARMAC			Pole Canteleu		MOULINEAUX			GRAND-COURONNE			Pole rive gauche		QUINCAMPOIX			SI ROUEN			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Accueil de jour	10			2			17	26	1			4			12	11	6	3	2	15	16	11	38	48	50
Internat	4			6			1	2	5			6			7	3	2	0					23	8	5
Internat partiel	5			4			9	6	4			4			5	7	5	8	9				22	22	22
Ambulatoire	7			3			8	3				2			6	6	3	7	3	1	1	1	16	22	13
Total	26	0	0	15	0	0	35	37	10	0	0	16	0	0	30	27	18	14	16	17	12	99	100	90	

La modularité des accueils/accompagnements est stable, proche de l'année 2022. Sur l'année 2023, seuls cinq jeunes ont été accueillis en internat de semaine contre 8 en 2022. Les nuitées en « internat partiel » représentent la majorité des réponses données aux familles, aux professionnels des MECS. Ces réponses s'inscrivent dans le projet du jeune pour une durée limitée qui supposent une évaluation à l'issue de leurs termes.

1. Actions d'éducation pour la santé

L'infirmière de l'ITEP soutient et organise la sensibilisation autour de plusieurs thématiques avec les cadres des unités et la chargée de mission à la promotion de la santé de l'IDEFHI.

Tout au long de l'année, différentes actions sont menées à destination des jeunes en collaboration avec les équipes éducatives et les enseignants. L'année 2023 a été particulièrement consacrée à la prise en charge globale des usagers dans un but d'améliorer l'accompagnement médical et paramédical.

En fonction de la situation familiale un travail concomitant a été engagé afin d'amorcer une appropriation du suivi médical de leurs enfants.

Le diagnostic établi avec le Dr Roger fait apparaître chez les nouveaux jeunes admis, des besoins importants en psychomotricité – orthophonie – ergothérapie –. L'augmentation des conventions avec les cabinets libéraux est en 2023 en net augmentation. Par ailleurs des demandes de consultations chez le Neuro-Pédiatre sont majorées en 2023 pour obtenir un diagnostic ou avis concernant de potentiels troubles Neuro-développementaux avec cependant des délais d'attente importants.

Une cinquantaine de jeunes ont des traitements liés aux troubles du comportement, cela représente la moitié des jeunes accueillis sur les 3 pôles d'accueil et d'accompagnement, hors enfants accompagnés par le pôle de prestations externalisées. Sur cette quotité, une quinzaine de prescriptions sont faites par la pédopsychiatre de l'ITEP et le Dr Ghéron (psychiatre sous convention IDEFHI). 39% de ces enfants ont une prescription assurée par les CMP/CMPP ou par des médecins en libéral.

Il y a également un plan d'action Vie relationnelle et Sexuelle.

En effet, des actions sont engagées avec l'infirmière, les équipes éducatives, les enseignants et la chargée de mission de la DPA. Des outils ludiques mis à disposition par l'espace ressource de l'IDEFHI sont régulièrement empruntés.

En 2023:

- Présentation par l'infirmière et la chargée de mission de la DPA des outils sur le consentement et l'estime de soi afin que ces thématiques soit abordées par les enseignants.

- Interventions dans les classes pour initier la notion de changement du corps (puberté) en restant adapté à l'âge du public.

Avec le passage de l'ITEP en DITEP et l'évolution des publics en terme d'âge, un diagnostic important a été réalisé en 2023 afin d'établir un plan d'action conséquent permanent mais adaptable et évolutif pour l'année 2024.

Celui-ci sera inscrit dans le programme scolaire des enfants et de fait porté par les enseignants et les équipes éducatives avec l'aide de la DPA et des partenaires. Une fiche action a été établie et sera déployée sur l'ensemble des pôles de l'ITEP.

6 séances sont programmées auprès des jeunes par période et par thématique.

- 1^{ère} séance : estime de soi (vars) DPA/infirmière DITEP
- 2^{ème} séance : relations aux autres (vars) intervention enseignante + équipe éducative
- 3^{ème} séance : sexualité (vars) intervention Partenaire
- 4^{ème} séance : sexualité (vars) intervention Partenaire
- 5^{ème} séance : écrans / axes bon usage des réseaux sociaux intervention Partenaires/enseignante + équipe éducative
- 6^{ème} séance : addictions intervention La Boussole
- 7^{ème} séance : addictions intervention La Boussole
- 8^{ème} séance : semaine Bilan DPA/Infirmière/Equipe éducative

Un livret de prévention à destination des jeunes et des familles est en cours de réalisation. Il abordera les habitudes de vie, la diététique, la nécessité d'avoir une activité physique...

Enfin, ces actions seront communiquées à l'ensemble des familles puis présentées, lors de la journée familles organisée sur le site de l'ITEP le samedi 28 septembre 2024.

2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Comme tous les ans, un partenariat important avec la mairie de Grand-Couronne a permis d'offrir une activité tennis durant l'année aux usagers sur le temps de classe.

Le projet bibliothèque, a également pu être reconduit en 2023 permettant l'emprunt de livre et jeux de sociétés éducatifs chaque semaine.

Un projet lecture de conte et d'animation de jeux de sociétés a également pu se faire sur l'année 2023 avec deux écoles en maternelle et primaire.

Actions et partenariat de l'animateur sportif de l'ITEP :

- Activités sportives proposées non exhaustives mais faisant appel à des partenaires : Rugby, vélo, football, hockey sur gazon, tir à l'arc.
- Partenaires identifiés en 2023 : ASRUC, QRM, RNR, Cellule animation de l'IDEFHI.

Par ailleurs, L'ITEP a participé pour sa 3^{ème} années au challenge Paris Roubaix avec un parcours de 70 km « dans l'enfer du Nord » qui a permis à 8 enfants, 3 éducateurs et un enseignant d'emprunter les célèbres pavés nordiques avec une arrivée inoubliable au vélodrome. Un film documentaire a été réalisé, il a été présenté aux familles des enfants dans la salle de cinéma de l'Atrium de Rouen puis lors de la journée de l'IDEFHI consacré au projet d'établissement.

Dans le cadre de l'adhésion à l'AIRE, l'ITEP s'est inscrit pour la première fois au challenge rugby inter ITEP. Les jeunes de l'unité de Géricault, Quincampoix et le site de Canteleu, encadrés par deux enseignants et des éducateurs sont concernés par ce nouveau projet. Une nouvelle fois, nous sommes accompagnés par Normandie image pour la réalisation d'un film.

3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable

Depuis de nombreuses années, l'ensemble des locaux de l'ITEP bénéficie de travaux d'amélioration du cadre de vie et l'année 2023 ne fait pas exception, dont voici la liste :

- Réfection peinture et sol Géricault,
- Investissements informatiques pour les enfants avec des achats de:
 - 8 PC Fixes avec écrans
 - 14 portables
 - 1 ENI écran numérique interactif
 - 2 grands écrans pour les salles de réunion.
- Peinture de la façade de l'unité de Moulineaux,
- Création d'une tisanière et sanitaires dans les bureaux de l'administration de l'ITEP...



Toutefois quelques difficultés sont à dénombrer et seront à corriger dans les prochains mois et années.

- Vétusté des locaux de la rue Géricault,
- Manque de véhicules avec un parc automobile vieillissant,
- Exiguïté des locaux de l'UEAIP et des espaces à destination des jeunes depuis la mise à disposition d'une grande partie du bâtiment 58 pour la création d'une MECS.

4. Les faits marquants

Cette liste des faits marquants n'est pas exhaustive mais reflète un dynamisme continu du DITEP Vallée de Seine :

L'implication de l'ITEP sur le profil des personnes accueillies en ITEP :

- Participation pour la deuxième année à la recherche Franco-Québécoise sur les "facteurs psychiques et relationnels reliés à la gestion de l'agressivité",
- Implication de l'ITEP avec le CRAHN pour élaborer un plan de formation concernant la sensibilisation des professionnels aux enfants porteurs d'un TSA,
- Inscription retenue pour participer à la recherche initiée par le CHU concernant la prévalence des troubles mentaux chez les adolescents accueillis en DITEP...

Concernant les collaborations externes :

- Développement de la prestation APPUI-ressource par la mise en place d'action envers les Assistantes Familiales, les professionnels des UTAS, les services de protection de l'Enfance, les professionnels de l'Education Nationale,
- Participation au salon de la parentalité,

- Interventions ponctuelles en MECS en direction de jeunes en double prise en charge,
- ...

Autres faits Marquants :

- Engagement de l'ITEP et de l'IDEFHI dans l'expérimentation du calcul de l'activité portée par l'AIRe et l'ARS normandie,
- Absence de responsable administrative sur la quasi-totalité de l'année 2023,
- Vol de 3 véhicules sur le site de Canteleu et effraction du bâtiment 57 et de l'administration de l'ITEP,
- Création d'une MECS dans les locaux de L'ITEP,
- ...

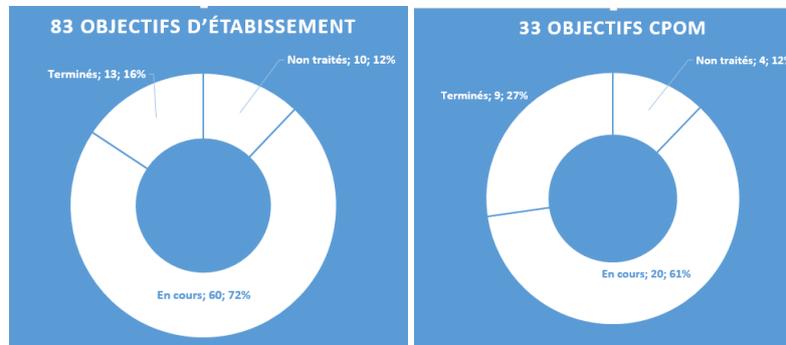
5. La participation du service aux projets de l'établissement

Les professionnels de l'ITEP ainsi que l'équipe de direction se sont impliqués dans les groupes de travail en qualité d'animateur et/ou de rédacteur.

III. Plan d'amélioration de la qualité du service (objectifs et résultats, orientations)

A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du PACQ (S), actions marquantes en 2023

L'exportation du fichier Ageval montre l'implication de l'ITEP sur les aspects stratégiques relatifs aux objectifs notés dans le CPOM.



La synthèse fait apparaître 60,72% d'actions en cours pour 10,2% non traités et 13,16% terminées. Ces actions (CPOM/Projet de service/évaluation/DURP) sont en constantes évolutions mais peu linéaires puisque assujetties à l'actualité du service et aux projets développés lors d'une année. Ce qu'il faut retenir pour 2023 est corrélée à la mise en place du dispositif ITEP et aux actions périphériques qui en découlent.

Pour les usagers et leur famille

Augmentation du travail et de l'association des familles dans les démarches engagées pour leur enfants (transports, participation à des sorties, échange concernant les projets de leur enfants).

Pour les professionnels

Meilleurs connaissance des dispositifs des droits communs, intensification du travail avec les MECS et différents partenaires (EN, Centre de formation, cabinet libéraux, autre DITEP...).

Le DUERP

L'amélioration du cadre de vie reste un axe prioritaire pour le DITEP Vallée de seine.

Les points saillants de cette année 2023 sont:

- Réduction du sentiment d'isolement pour les SDM principalement.
- Renouvellement des EPI pour l'agent de maintenance et les MDM.
- Augmentation du nombre d'écran d'ordinateur pour réduire les impacts visuels.
- Récurrence des contrôles sécurités et de l'amélioration du cadre de vie avec l'existence d'une fiche navette pour les actions prioritaires à engagées.
- Le futur projet de service précédé de l'évaluation du DITEP sera l'occasion de faire un état des lieux précis et de souligner les axes forts à engagées pour les 5 prochaines années.

B. L'auto évaluation menée en 2023

L'auto évaluation de 2023 a permis de mettre en évidence le travail réalisé depuis la dernière évaluation externe. Nous avons pris l'option d'impliquer l'ensemble des professionnels de l'ITEP, piloté par le COPIL de l'ITEP. Ainsi nous avons choisi de traiter les thématiques de la HAS dans le cadre d'une réunion institutionnelle, sous la forme d'ateliers animés par les membres du CopIL Qualité. Cette proposition a permis à l'ensemble des professionnels des échanges entre pôles, de partager les constats qu'ils soient positifs ou nécessitant des améliorations. Cette journée conviviale a été saluée par les professionnels et a produit un travail constructif, factuel valorisant leur travail au bénéfice des jeunes accompagnés.

Les axes du tableau se sont pas exhaustifs mais restent néanmoins un marqueur fidèle des constats identifiés et des améliorations à engager.

Axes forts	Axes de progrès
Le respect des outils de la loi du 2 janvier 2002 (CVS, groupe de parole, livret d'accueil à jour, réalisation de compte rendu	Faire un retour aux jeunes accueillis sur les pôles et affichage des comptes rendus. Solliciter les familles qui ne sont pas présentes en CVS.
Une bonne communication avec les familles et la création de l'outil de communication KIDDIZ	Faire vivre cet outil de communication et accompagner les familles dans son utilisation. Organiser des journées familles avec des thématiques ciblées
La transformation de l'ITEP en DITEP Favorisant de maintenir et de favoriser les liens sociaux	Favoriser la communication et le recueil d'idées des jeunes en inclusion Associer davantage les partenaires de la protection de l'enfance
Organisation de séjour et d'activités en nombre important	Faire participer davantage les jeunes aux choix d'activités, associer les familles à certaines activités.
Communication régulière aux familles concernant le soin de leur enfants	Rechercher la coopération systématique des familles parfois distante
De nombreux partenaires (écoles, clubs, préventions	Soutenir l'ensemble des actions inclusives et préventives et les valoriser. associer les familles dans les différentes actions engagées auprès de leur enfant et les rendre <u>pro-active</u> .

Conclusion : Perspectives

L'année 2023 montre l'implication des professionnels dans l'ITEP devenu DITEP, notamment dans ses conséquences : une individualisation de l'accompagnement ancrée dans le bassin de vie de la personne accueillie. C'est ainsi, que le travail mené auprès des parents et auprès des professionnels des MECS a eu pour effet de réduire considérablement l'accueil en internat de semaine. La notion de répit est désormais utilisée afin de répondre aux besoins de l'enfant et de ses parents. Concernant les enfants en « double mesure », la recherche de l'intérêt de l'enfant est préconisée.

Cette approche entraîne bon nombre de questions, des débats contradictoires. Ces derniers doivent trouver un consensus en appui des besoins fondamentaux de l'enfant. L'individualisation de l'accompagnement, l'inclusion entraîne des besoins similaires à ceux du milieu ouvert. Nous avons donc à mener une réflexion sur la mobilité des agents dans un contexte d'insuffisance du parc automobile, également dans le cadre d'une stratégie de développement durable.

Cette année, nous constatons une forte mobilisation des professionnels pour valoriser les actions du DITEP Vallée de Seine à travers des rencontres avec les partenaires, des informations/formations auprès des agents de l'IDEFHI, de l'Education Nationale et de l'ASE. Cette action est conforme à la fonction appui-ressource dévolue aux ITEP/DITEP.

Comme l'ensemble des ESMS, nous connaissons des difficultés pour recruter des professionnels diplômés. Il nous apparaît également que bon nombre de professionnels de l'IDEFHI n'ont de connaissances de l'ITEP qu'à travers le travail mené en SESSAD. Nous avons donc à mener un travail d'information afin de faire connaître la richesse d'actions menées dans ce service opérationnel.



Les perspectives 2024/2025 :

Elles sont multiples et très riches.

Dans le cadre d'une réponse à l'AMI ou du prochain CPOM, nous envisageons la création d'une antenne DITEP sur le territoire de Neuchâtel en Bray/Forges les eaux.

Mais aussi :

- L'ouverture d'une UEE sur le secteur de la Rive Gauche de l'agglomération.
- Un plan de formation ouvert sur les enfants porteurs de TND et TSA.
- La poursuite de la fonction appui-ressource.
- L'élaboration prochaine des projets de service qui permettront de :
 - De rendre lisible la nouvelle organisation du DITEP,
 - De consolider les expériences positives de nos actions
 - De fixer le cadre des nuits de répit
 - De penser un maintien de l'accompagnement éducatif et thérapeutique sur les périodes de vacances scolaires.

38 Route de Sahurs CS 10004
76380 Canteleu
www.idefhi.fr

